

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-097

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 1.3

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Communication des décisions prises par le Bureau et le Président sur le fondement des délégations données par le Conseil Communautaire**

Le Conseil Communautaire prend acte de la décision adoptée par le Bureau lors de la séance du 12 juin 2024 sur le fondement des délégations données à cette instance par le Conseil Communautaire lors de la séance du 04/11/2020.

#### **DEC. 2024-003 RESSOURCES HUMAINES - Modification de DHS**

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions adoptées par le Président sur le fondement des délégations lui ayant été accordées lors de la séance du 15/07/2020.

#### **DEC. 2024-04 FINANCES – Décision budgétaire portant virement de crédits de chapitre à chapitre**

**Le Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein,**

**Vu** l'article L.5217-10-6 du code général des collectivités territoriales qui donne la faculté à l'assemblée délibérante de définir les pouvoirs de l'exécutif en matière de fongibilité des crédits ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2023-116 du 18 octobre 2023 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57

**Vu** la délibération n°2023-117 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la communauté de communes qui autorise le Président à effectuer des virements entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2024-065 du 10 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 de la communauté de communes et la mention sur la maquette budgétaire autorisant le Président à opérer

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-097-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des dépenses de personnel dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2024-048 du 20 mars 2024 qui approuve la convention de partenariat avec Procivis Alsace et l'adhésion au sociétariat de Procivis Alsace à hauteur de 4 000€

**Considérant** qu'il y a lieu d'effectuer un transfert de crédits de 4 000€ du chapitre 21 « immobilisations corporelles » au chapitre 26 « participations et créances rattachées à des participations » pour permettre l'acquisition de 250 parts sociales auprès de Procivis Alsace pour un montant total de 4 000 €.

**DECIDE :**

D'autoriser le virement de crédits suivant :

**VIREMENT DE CREDITS N° 1 - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2024**

	IMPUTATION BUDGETAIRE					
	Dépenses			Recettes		
	Article	Fonction	Montant	Article	Fonction	Montant
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						
Acquisition 250 parts sociales Procivis Alsace	261	01	4 000			
<b>Total chapitre 26 : Participations et créances rattachées à des participations</b>			<b>4 000</b>			
Autres immobilisations corporelles	2188	020	-4 000			
<b>Total chapitre 21 : Immobilisations corporelles</b>			<b>-4 000</b>			
<b>Total mouvements dépenses d'investissement</b>			<b>0</b>			

Fait à BENFELD le 28 mai 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL



*(Handwritten signature of Stéphane SCHAAL)*



**Pour Extrait conforme**  
**Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024**  
**Le Président,**  
**Stéphane SCHAAL**

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	●		
2	Françoise BETZ		●		
3	Brigitte BIMBOES		●		
4	Caroline BRAUN		●		
5	Philippe BRAUN	Absent			

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-097-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-097-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	<b>Annette WAGNER</b>		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	<b>Fernand WILLMANN</b>		•		
58	<b>Jacky WOLFARTH</b>		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-097-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-098

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**


sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

## Point 2

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation de représentants au SDEA

Suite à la prise de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » de la Communauté de Communes, transférée au SDEA par la délibération du 29 novembre 2023, la Communauté de Communes doit désigner des représentants.

**Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner les délégués déjà désignés pour la compétence Assainissement :**

 <b>SDEA</b> Assainissement et Grand Cycle de l'eau		<b>33 délégués</b>	1 par commune 2 pour Benfeld 2 pour Gerstheim et 4 pour Erstein
1. Jacky WOLFARTH (Ben) 2. François LARDINAIS (Ben) 3. Patrick GIRARD (Bol) 4. Eric KLETHI (Boo) 5. Estelle BRONN (Dau) 6. Arnaud HUSSELSTEIN (Die) 7. Marc WARIN (Erst) 8. Nathalie LE BIAVANT (Erst) 9. Patrick FUHRO (Erst) 10. François MICUCCI 10. Pascal RUMBERGER (Fri) 11. Sébastien SCHUEBER (Ger)	12. Julien KOEGLER (Ger) 12. Antoine KRETZ (Her) 14. Nicolas NIEDERGANG (Hin) 15. Jean-Paul HEILBRONN (Hip) 16. Annette WAGNER (Hut) 17. Grégory GILGENMANN (Ich) 18. Bruno BARTHELME (Ker) 19. Guillaume FORGIARINI (Kog) 20. Pierre GIRARDEAU (Lim) 22. Laurent JEHL (Mat) 23. Isabelle COUSIN (Nor) 24. Bruno HEILBRONN (Obe)	25. Christophe BREYSACH (Ost) 26. Vincent JAEGLI (Rhi) 27. Hubert HURSTEL (Ros) 28. Denis SCHULTZ 29. Jean-Jacques STADELWIESER (Sch) 30. Frédéric DROMSON (Ser) 31. Hubert STRUB (Utt) 32. Franck WISSENMEYER (Wes) 33. Paul KRETZ (Wit)	
<b>1 Conseiller territorial Grand Cycle de l'eau Territoire bassin versant III Amont</b> Denis SCHULTZ		<b>1 Conseiller territorial Grand Cycle de l'eau Territoire bassin versant III Aval</b> Grégory GILGENMANN	

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-098-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-098-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-099

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 17  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 51

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

## Point 3

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Subvention Benfeld Rhinau TV

#### Contexte :

La Communauté de Communes souhaite continuer de confier la gestion de la chaîne locale à l'Association Benfeld Rhinau TV (ci-après BRTV). Ainsi, la Communauté de Communes doit conclure avec l'Association une convention d'objectifs et de moyens pour les années 2024 à 2026 inclus.

Dans le cadre de cette convention, l'Association BRTV se voit fixer les objectifs ci-dessous :

- de participer au développement de la télévision locale, de la vidéo et plus largement, en collaboration avec la Responsable communication et événementiel de la CCCE, du multimédia dans le canton d'Erstein
- de rechercher d'autres sources de financement et de subvention
- de gérer et d'animer l'infrastructure qui lui est confiée
- de proposer des vidéos de qualité accessibles à tous
- de réaliser des commandes de vidéos spécifiques
- de mettre à jour ses supports de diffusion
- de maintenir par ce biais dans le secteur de la CCCE autour de la TV locale, une animation culturelle de proximité, un point de rencontre et de convivialité qui contribue au développement culturel et économique des Bourgs et des Communes environnantes
- de proposer des formations et des animations en rapport avec son activité d'être à l'initiative ou de participer à des projets multimédias.

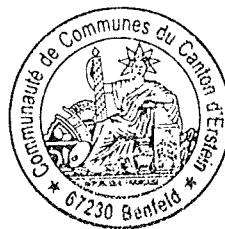
Dans le cadre de cette convention, il est proposé les engagements suivants de la part de la CCCE et de la Ville de Benfeld :

- La CCCE apporte son concours financier et matériel pour la mise en œuvre des missions de service public de BRTV. Ces missions d'intérêt général ne constituent pas une prestation et ne comportent pas de contrepartie économique directe au profit des collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-099-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

- La CCCE attribue une subvention de fonctionnement à l'association BRTV, pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et de développement local.
- Pour les années 2024 à 2026 inclus, le montant de la subvention annuelle prévue est de 30 000 euros.
- La Ville de Benfeld met à disposition de l'association des locaux meublés adaptés à sa mission. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention particulière entre BRTV et la ville.

Jean-Jacques KNOPF ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer les conventions d'objectifs et de financement avec l'Association BRTV telles que présentées et jointes en annexe et d'approuver le versement d'une subvention annuelle de 30 000 euros pour la période 2024 à 2026.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-099-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF	Absent au moment du vote			
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélien STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>51</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-100

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 5

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – 24AOS08 - Marché de Transports réguliers collectifs enfants- adultes

#### CONTEXTE :

- Dans le cadre du transport scolaires vers les sites de restauration scolaire et accueil périscolaires, un précédent accord-cadre avait été lancé et dont l'échéance avait été fixée au 31 août 2024.
- Le renouvellement de ce marché a été entrepris par les services compétents avec un recensement des besoins réalisé auprès des équipes.
- Le transport collectifs d'enfants et d'adultes des établissements scolaires vers les sites de restauration scolaire et accueil périscolaires est réparti comme suit :
  - **LOT 1 – TERRITOIRE SUD : BENFELD – RHIN**
  - **LOT 2 – TERRITOIRE NORD : ERSTEIN – GERSTHEIM**
- Au regard du montant estimatif, un appel d'offre ouvert a été lancé conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

#### RETOUR DE LA CONSULTATION :

- La date de retour des offres a été fixée au 16 mai 2024.
- Pour le LOT 1 : deux offres ont été remises respectivement par AUTOCARS SCHMITT et TRANSDEV GRAND EST TERRITOIRE ;
- Pour le LOT 2 : trois offres ont été remises respectivement par AUTOCARS SCHMITT, TRANSDEV GRAND EST TERRITOIRE et AUTOCARS STRIEBIG ;

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-100-1-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2024  
Date de réception préfecture : 02/07/2024

Après analyse des offres remises, et sur avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 juin 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer le LOT 1 (TERRITOIRE SUD BENFELD – RHIN) à l'entreprise TRANSDEV GRAND EST pour un montant estimatif annuel de 166 189,26€ HT ;
- D'attribuer le LOT 2 (TERRITOIRE NORD ERSTEIN – GERSTHEIM) à l'entreprise TRANSDEV GRAND EST pour un montant estimatif annuel de 24 310,08€ HT ;
- D'autoriser la signature du présent marché et tous les documents réglementaires s'y afférant par Monsieur le Président ;



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 28 juin 2024  
Le Président,  
Stephane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-100-1-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2024  
Date de réception préfecture : 02/07/2024

24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-101

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

## Point 6

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Marché de Services d'assurance de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

#### CONTEXTE :

Les contrats d'assurances de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein arrivaient à échéance au 31 décembre 2024 et au 30 juin 2024 pour le contrat dommages aux biens et le contrat protection fonctionnelle.

Au regard du contexte tendu dans le domaine pour les collectivités, un appel d'offre ouvert a été lancé conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Le marché de services d'assurances a été alloti comme suit :

- **LOT 1** : Dommages aux biens
- **LOT 2** : Responsabilité civile
- **LOT 3** : Flotte automobile
- **LOT 4** : Protection juridique
- **LOT 5** : Protection fonctionnelle

La remise des offres a été fixée au 24 mai 2024.

La question est posée de la raison pour laquelle les assureurs se désengagent des collectivités. Il est répondu qu'au niveau national les effets climatiques ont joué sur cette situation. Au niveau local il y a eu l'incendie du multi-accueil de BOOFZHEIM et de la micro-crèche de BENFELD.

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-101-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



Après analyse des offres, et sur décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 juin 2024, le Conseil Communautaire est informé :

- De l'attribution du **LOT 1 DOMMAGES AUX BIENS** à la compagnie Groupama pour une prime TTC de 105 177,60€ ;
- De l'attribution du **LOT 2 RESPONSABILITE CIVIL** à la compagnie PNAS/AREAS pour une prime TTC de 8 315,74€ ;
- De l'attribution du **LOT 4 PROTECTION JURIDIQUE** à la compagnie REYLENS SPS pour une prime TTC de 1 611,58€ ;
- De l'attribution du **LOT 5 PROTECTION FONCTIONNELLE** à la compagnie Groupama pour une prime TTC de 2 751,20€ ;
- De la signature du présent marché et toutes les pièces contractuelles s'y afférant par Monsieur le Président ;
- De la déclaration d'infructuosité du **LOT 3 FLOTTE AUTOMOBILE** et pour lequel une procédure sans publicité ni mise en concurrence sera lancée conformément aux dispositions de l'article R.2122-2 du Code de la commande publique ;

LOT	NOM LOT	SOLUTION RETENUE	ASSUREUR	PRIME TTC NOUVEAU MARCHÉ	PRIME TTC ANCIEN MARCHÉ	EVOLUTION DU MARCHÉ
1	DOMMAGES AUX BIENS	SOLUTION ALTERNATIVE N°1	GROUPAMA GRAND EST	105 177,60 €	36 894 €	
		<b>TOTAL LOT N°1</b>		<b>105 177,60 €</b>	<b>36 894 €</b> ↑	68 284 €
2	RESPONSABILITÉ CIVILE	SOLUTION DE BASE ET PSE N°1- RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	PNAS / AREAS	8 315,74 €	8 081 €	
		<b>TOTAL LOT N°2</b>		<b>8 315,74 €</b>	<b>8 081 €</b> ↑	235 €
3	VEHICULES A MOTEUR	<b>AUCUNE RÉPONSE - LOT INFRACTUEUX</b>				
4	PROTECTION JURIDIQUE	SOLUTION DE BASE	REYLENS SPS / REYLENS MUT	1 611,58 €	835 €	
		<b>TOTAL LOT N°4</b>		<b>1 611,58 €</b>	<b>835 €</b> ↑	777 €
5	PROTECTION FONCTIONNELLE	SOLUTION DE BASE	GROUPAMA GRAND EST	2 751,20 €	1 386 €	
		<b>TOTAL LOT N°5</b>		<b>2 751,20 €</b>	<b>1 386 €</b> ↑	1 365 €
<b>COÛT ANNUEL TTC DU MARCHÉ</b>				<b>117 856,12 €</b>	<b>47 196 €</b> ↑	<b>70 660 €</b>



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-101-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

3	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
4	<b>Caroline BRAUN</b>		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
8	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	<b>Céline CONTAL</b>		•		
11	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>	Absent			
12	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	<b>René EGGERMANN</b>		•		
15	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
20	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
21	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
22	<b>Stéphanie GUIMIER</b>		•		
23	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
24	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	<b>Marianne HORNBY-GONIER</b>		•		
27	<b>Marthe HURTER</b>		•		
28	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
29	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	<b>Laurent JEHL</b>		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
34	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
35	<b>Éric KLETHI</b>		•		
36	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
37	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
38	<b>Daniel KOEHLER</b>		•		
39	<b>Françoise KOPFF-HUBER</b>		•		
40	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
41	<b>Isabelle MISME</b>		•		
42	<b>Brigitte NEITER</b>		•		
43	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
44	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
45	<b>Philippe ROME</b>		•		
46	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
47	<b>Rémy SCHENK</b>		•		
48	<b>Denis SCHULTZ</b>		•		
49	<b>Florence SCHWARTZ</b>		•		



50	<b>Alain STENGER</b>		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	<b>Christian STRIEBEL</b>		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	<b>Annette WAGNER</b>		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	<b>Fernand WILLMANN</b>		•		
58	<b>Jacky WOLFARTH</b>		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-102

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

## Point 7

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Plans de financement périscolaires

La plupart des projets n'ont pas encore fait l'objet d'une délibération d'adoption du projet.  
Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'adopter les plans de financement présentés :

#### BENFELD – Périscolaire Briand

Réaménagement d'un bâtiment existant dans le cadre du développement de la structure de restauration  
scolaire et d'accueil périscolaire pour une capacité de **100 places** en élémentaires et maternelles

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Travaux - Marchés	1 500 000 €	90%	DETR	501 000 €	30%
Raccordements	0 €	0%	Région Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires	167 000 €	10%
Missions et études diverses	20 000 €	1%	Région Climaxion	83 500 €	5%
Maîtrise d'œuvre	150 000 €	9%	Région FEADER	83 500 €	5%
			Région Fonds d'attractivité Alsace	83 500 €	5%
			CEA	250 500 €	15%
			CAF	167 000 €	10%
			Fonds propres	334 000 €	20%
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>1 670 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>Coût total Ressources</b>	<b>1 670 000 €</b>	<b>100%</b>

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-102-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

- **Gerstheim – périscolaire :**  
Construction d'un accueil de restauration scolaire et périscolaire de **240 places** en élémentaires et maternelles.

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Travaux - Marchés	3 360 000 €	89%	DETR	1 135 680 €	30%
Raccordements	31 000 €	1%	Région Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires	378 560 €	10%
Missions et études diverses	25 000 €	1%	Région Climaxion	189 280 €	5%
Maîtrise d'œuvre	369 600 €	10%	Région FEADER	189 280 €	5%
			Région Fonds d'attractivité Alsace	189 280 €	5%
			CEA	567 840 €	15%
			CAF	378 560 €	10%
			Fonds propres	757 120 €	20%
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>3 785 600 €</b>	<b>100%</b>	<b>Coût total Ressources</b>	<b>3 785 600 €</b>	<b>100%</b>

**Hindisheim – périscolaire :**

Construction d'un accueil de restauration scolaire et périscolaire.

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Travaux - Marchés	1 600 000 €	87%	DETR	549 600 €	30%
Raccordements	23 000 €	1%	Région Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires	183 200 €	10%
Missions et études diverses	17 000 €	1%	Région Climaxion	91 600 €	5%
Maîtrise d'œuvre	192 000 €	10%	Région FEADER	91 600 €	5%
			Région Fonds d'attractivité Alsace	91 600 €	5%
			CEA	274 800 €	15%
			CAF	183 200 €	10%
			Fonds propres	366 400 €	20%
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>1 832 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>Coût total Ressources</b>	<b>1 832 000 €</b>	<b>100%</b>

- **Hipsheim - Ichtratzheim: Périscolaire :**

Construction d'un accueil de restauration scolaire et périscolaire de **80 places** (50 élémentaires et 30 maternelles)

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Travaux - Marchés	1 397 500 €	89%	DETR	472 756 €	30%
Raccordements	23 000 €	1%	Région Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires	157 585 €	10%
Missions et études diverses	17 000 €	1%	Région Climaxion	78 793 €	5%
Maîtrise d'œuvre	138 353 €	9%	Région FEADER	78 793 €	5%
			Région Fonds d'attractivité Alsace	78 793 €	5%
			CEA	236 378 €	15%
			CAF	157 585 €	10%
			Fonds propres	315 171 €	20%
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>1 575 853 €</b>	<b>100%</b>	<b>Coût total Ressources</b>	<b>1 575 853 €</b>	<b>100%</b>

Accusé de réception en préfecture  
067200067924-20240628-2024-102-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

- **Osthouse -Périscolaire :**

Construction d'un accueil de restauration scolaire et périscolaire de **70 places**

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Travaux - Marchés	528 000 €	89%	DETR	178 590 €	30%
Raccordements	1 500 €	0%	Région Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires	59 530 €	10%
Missions et études diverses	13 000 €	2%	Région Climaxion	29 765 €	5%
Maîtrise d'œuvre	52 800 €	9%	Région FEADER	29 765 €	5%
			Région Fonds d'attractivité Alsace	29 765 €	5%
			CEA	89 295 €	15%
			CAF	59 530 €	10%
			Fonds propres	119 060 €	20%
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>595 300 €</b>	<b>100%</b>	<b>Coût total Ressources</b>	<b>595 300 €</b>	<b>100%</b>

- **Nordhouse : périscolaire :** Construction d'un accueil de restauration scolaire et périscolaire de **100/110 places** (= 630 m<sup>2</sup>) (3150€/m<sup>2</sup> = ratio APD Hipsheim)

**Coût de l'opération :** ( travaux, aménagements extérieurs, démolition, raccordements, missions et études diverses, maîtrise d'œuvre) : **2 370 000 € HT**

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Travaux - Marchés	1 984 500 €	84%	DETR	711 000 €	30%
Raccordements	25 000 €	1%	Région Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires	237 000 €	10%
Missions et études diverses	15 000 €	1%	Région Climaxion	118 500 €	5%
Maîtrise d'œuvre	245 220 €	10%	Région FEADER	118 500 €	5%
Aménagements extérieurs	59 000 €	2%	Région Fonds d'attractivité Alsace	118 500 €	5%
Démolition	41 280 €	2%	CEA	355 500 €	15%
			CAF	237 000 €	10%
			Fonds propres	474 000 €	20%
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>2 370 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>Coût total Ressources</b>	<b>2 370 000 €</b>	<b>100%</b>



- ERSTEIN

Construction d'un accueil de restauration scolaire et périscolaire pour 80 places de maternels

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Travaux - Marchés	1 700 000 €	77%	DETR	660 000 €	30%
Raccordements	0 €	0%	Région Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires	220 000 €	10%
Missions et études diverses	100 000 €	5%	Région Climaxlon	110 000 €	5%
Maitrise d'œuvre	220 000 €	10%	Région FEADER	110 000 €	5%
Autres (provisions pour actualisation)	180 000 €	8%	Région Fonds d'attractivité Alsace	110 000 €	5%
			CEA	330 000 €	15%
			CAF	220 000 €	10%
			Fonds propres	440 000 €	20%
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>2 200 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>Coût total Ressources</b>	<b>2 200 000 €</b>	<b>100%</b>



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-102-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOFF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-102-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-103

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

## Point 8

### RESSOURCES HUMAINES – Transformation de poste (suppression pour création)

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver la transformation de poste suivante :

SERVICE	Lieu d'affectation	FONCTION	POSTE ACTUEL	NUMERO DU POSTE	NOUVEAU POSTE	DHS	MOTIF	BUDGET	NUMERO DU POSTE CREE	Date d'effet
Direction Ressources et Familles – Service Petite enfance	Micro-crèche de Witternheim	Assistante Petite enfance	Agent social	AG SO 12	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35h00	Réussite Concours	CCCE	ATSEM P2CL11	1 <sup>er</sup> juillet 2024
Direction des Affaires Culturelles	Cinéma	Responsable de la commercialisation	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	ADJ TE 5	Technicien	35h00	Recrutement	CCCE	TECH 5	1 <sup>er</sup> juillet 2024
Direction Enfance Education	Site du Brunnwasser	Responsable éducatif	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	ANIM P2CL 5	Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35h00	Recrutement	CCCE	ANIM P1CL 1	1 <sup>er</sup> août 2024

Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 28 juin 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL



Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-103-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-103-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélié STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-104

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 9

### **RESSOURCES HUMAINES – Déprécarisation /création de poste**

#### Transformation de postes d'accroissement d'activité en postes permanents

Au vu des besoins existants et dans la poursuite du principe de déprécarisation des agents, il est proposé de transformer les postes d'accroissement d'activités en poste permanent.

**Le Conseil de Communauté décide à l'unanimité d'adopter la création des postes suivants avec effet au 1er septembre 2024 :**

SERVICE	Lieu d'affectation	POSTE	GRADE	DHS	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Direction Enfance Education	BENFELD	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	BENFELD	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	BENFELD GR	Agent de restauration	Adjoint technique	26h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	BENFELD GR	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	BENFELD GR	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	HERBSHEIM- WITTERNHEIM	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	HUTTENHEIM	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	HUTTENHEIM	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	MATZENHEIM	Animateur	Adjoint d'animation	10h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-104-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024



SERVICE	Lieu d'affectation	POSTE	GRADE	DHS	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Direction Enfance Education	KOGENHEIM	Animateur	Adjoint animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	RHINAU	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	RHINAU	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	RHINAU	Animateur	Adjoint d'animation	12h46	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ROSSFELD	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	Rhinau	Animateur	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	30h00	Réussite concours	CCCE	1 <sup>er</sup> septembre 2024
Direction Enfance Education	SAND	Agent de restauration	Adj technique	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	Volant	Agent renfort/Animateur	Adjoint d'animation	35h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	WESTHOUSE	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	GERSTHEIM	Animateur	Adjoint d'animation	28h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	GERSTHEIM	Animateur	Adjoint d'animation	22h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	SCHAEFFERSHEIM	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024

SERVICE	Lieu d'affectation	POSTE	GRADE	DHS	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Direction Enfance Education	SCHAEFFERSHEIM	Animateur	Adjoint d'animation	10h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	OSTHOUSE	responsable structure	Adjoint d'animation	35h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	HINDI-LIM	animateur	Adjoint d'animation	24h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	NORDHOUSE	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	PETITE ILL	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ERSTEIN ELEM	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ERSTEIN ELEM	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ERSTEIN ELEM	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ERSTEIN MAT	Animateur	Adjoint d'animation	28h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ERSTEIN ELEM	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ERSTEIN MAT	Animateur	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024
Direction Enfance Education	ERSTEIN MAT	Animateur	Adjoint d'animation	35h00	Déprécarisation - Création	CCCE	1er septembre 2024

### Création de postes d'apprenti

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code du travail, et en particulier les articles L. 6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants,

Vu le décret n° 2018-1347 du 28 décembre 2018 relatif à la rémunération des apprentis

Vu le décret n° 2020-478 du 24 avril 2020 relatif à l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial

Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-104-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;  
 Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueilli-es que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulant-es et des qualifications requises par lui ;

Au vu des besoins de la collectivité, il en ressort la proposition suivante :

Diplôme	Lieu d'affectation	Nombre de poste	Durée
CAP Petite Enfance	Direction Enfance Education	3	2 ans
Auxiliaire de puériculture	Direction Ressources et Familles	1	2 ans
BPJEPS	Direction des Sports	1	2 ans
Bachelor Communication	Service communication et événementiel CCCE	1	3 ans
Bachelor Ressources Humaines	Pôle Ressources Humaines et Service à la Population	1	1 an

**Ainsi, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité :**

- de recourir au recrutement d'apprenti pour les services et procéder à la création de 7 postes d'apprenti
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dispositif.

Les dépenses afférentes ont été inscrites au budget 2024.



Pour Extrait conforme  
 Fait à BENFELD, le 28 juin 2024  
 Le Président,  
 Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		

Accusé de réception en préfecture  
 067-200067924-20240626-2024-104-1-DE  
 Date de télétransmission : 04/07/2024  
 Date de réception préfecture : 04/07/2024



15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-104-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-105

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 10

### **RESSOURCES HUMAINES – Création d'un CDI**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

**Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de créer un poste en Contrat à Durée Indéterminée au 1er septembre 2024 comme suit :**

**-Création d'un emploi permanent de Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour les fonctions de Responsable de support.**

**Rémunération sur la base de l'indice brut 506, indice majoré 441**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 28 juin 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-105-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

3	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
4	<b>Caroline BRAUN</b>		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
8	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	<b>Céline CONTAL</b>		•		
11	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>	Absent			
12	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	<b>René EGGERMANN</b>		•		
15	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
20	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
21	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
22	<b>Stéphanie GUIMIER</b>		•		
23	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
24	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	<b>Marianne HORNY-GONIER</b>		•		
27	<b>Marthe HURTER</b>		•		
28	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
29	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	<b>Laurent JEHL</b>		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
34	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
35	<b>Éric KLETHI</b>		•		
36	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
37	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
38	<b>Daniel KOEHLER</b>		•		
39	<b>Françoise KOPFF-HUBER</b>		•		
40	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
41	<b>Isabelle MISME</b>		•		
42	<b>Brigitte NEITER</b>		•		
43	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
44	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
45	<b>Philippe ROME</b>		•		
46	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
47	<b>Rémy SCHENK</b>		•		
48	<b>Denis SCHULTZ</b>		•		
49	<b>Florence SCHWARTZ</b>		•		

50	<b>Alain STENGER</b>		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	<b>Christian STRIEBEL</b>		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	<b>Annette WAGNER</b>		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	<b>Fernand WILLMANN</b>		•		
58	<b>Jacky WOLFARTH</b>		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-106

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 11

### **RESSOURCES HUMAINES – Modification du RIFSEEP appliqué aux agents de la Petite Enfance en lien avec les orientations de la CNAF**

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein exerce en régie propre la compétence « petite enfance » depuis le 1er juillet 2023.

Dans ce cadre, elle emploie et rémunère directement les agents de ce service.

Le secteur de l'accueil collectif de la petite enfance est marqué par un manque flagrant d'attractivité des métiers et donc des difficultés de recrutement. Cela conduit à des phénomènes de tensions sur le fonctionnement dans les crèches collectives qui nous concernent directement.

En complément de la politique ressources humaines tendant à valoriser au mieux ces agents tant au point de vue de la rémunération que dans leurs conditions de travail, l'Etat a décidé d'accompagner les collectivités territoriales et leurs regroupements dans la mise en œuvre de revalorisations salariales dans le secteur de la petite enfance.

C'est ainsi que le conseil d'administration de la CNAF a voté en avril 2024 le dispositif « Bonus Attractivité ».

#### Périmètre du dispositif :

Le dispositif prévoit que la CNAF subventionne à hauteur de 475€ par place éligible. Cette augmentation de 100€ nets par agent (par mois et intervenant auprès d'enfants ou occupant des fonctions de direction dans les établissements d'accueil du jeune enfant financés par la prestation de service unique).

#### Montant et modalités de calcul :

Son montant est fixé à 475€ par place pour 215 places éligibles à la PSU (2024).

Lorsque la Communauté de Communes ouvre ou reprend la gestion d'un établissement en cours d'année, la date d'effet du bonus est celle qui correspond au démarrage de la convention de financement au titre de la PSU. La proratisation du montant annuel du bonus par place s'effectue au mois, tout mois entamé étant dû. La même règle de proratisation s'applique en cas de fermeture définitive de l'établissement.

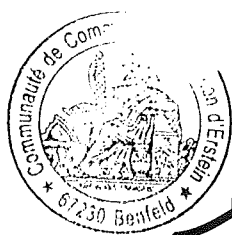
Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-106-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Vu la circulaire de la CNAF en date du 9 mai 2024 relative à la création du « Bonus Attractivité » au bénéfice des EAJE financés par la Prestation de service unique applicable à compter du 1er avril 2024,  
 Vu la délibération du 18 décembre 2019 en date du instaurant le RIFSEEP,  
 Vu la délibération du 28 juin 2023 portant extension du bénéfice du RIFSEEP aux agents intervenant auprès d'enfants ou occupant des fonctions de direction qui travaillent dans les établissements d'accueil du jeune enfant financés par la prestation de service unique (PSU) qu'elles gèrent,  
 Vu l'avis du CST du 3 juin 2024,

Considérant que la Communauté de Communes du Canton d'Erstein entend valoriser les métiers en rapport avec l'accueil des jeunes enfants,  
 Considérant que ce « Bonus Attractivité » consiste à attribuer à chaque agent intervenant auprès d'enfants ou occupant des fonctions de direction et les agents affectés dans les établissements d'accueil du jeune enfant une augmentation de 100€ nets (mensuels et au prorata de la durée de travail de l'agent) via le dispositif du RIFSEEP,

Ainsi, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité :

- Vu les crédits inscrits au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » du budget principal
- D'acter le principe de la mise en œuvre de cette revalorisation financière pour tous les agents intervenants auprès d'enfants ou occupant des fonctions de direction dans les établissements d'accueil du jeune enfant à hauteur de 100€ nets (par mois et pour un temps complet avec application du prorata temporis), dans le cadre du RIFSEEP ou selon les réglementations en vigueur pour les agents non éligibles au RIFSEEP.
- De mettre en œuvre ce dispositif à compter du 1 er juillet 2024 pour tous les agents en place et ceux à venir,
- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif.
- De notifier la présente délibération au Président de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin
- De solliciter le versement du « Bonus Attractivité »



Pour Extrait conforme  
 Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
 Le Président,  
 Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		

Accusé de réception en préfecture  
 067-200067924-20240626-2024-106-DE  
 Date de télétransmission : 09/07/2024  
 Date de réception préfecture : 09/07/2024

10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélien STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-106-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			52	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-107

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 12

### **RESSOURCES HUMAINES – Actualisation du dispositif des titres de restauration**

Le Conseil Communautaire a adopté le 29 novembre 2023 le nouveau dispositif des titres de restauration entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Considérant le déploiement d'un logiciel de gestion qui permet désormais le suivi au réel des absences des agents sur la période de référence,

**Il est proposé de modifier la délibération du 29 novembre 2023 comme suit en décidant de :**

- Supprimer l'attribution des titres restaurant sur une période de 11 mois.
- Déterminer le nombre de titres restaurant le mois N+1 en fonction des données connues, soit sur le mois N.
- D'attribuer d'un titre restaurant par jour effectivement travaillé et à condition que la pause méridienne soit incluse ou contigüe aux horaires de travail de l'agent.
- D'indiquer qu'à contrario, les agents absents quels qu'en soit le motif ne peuvent bénéficier de titres restaurant et notamment dans les cas suivants :

Congés annuels, RTT, congés maladie (de tous types), congés liés à la naissance d'un enfant ou de son adoption, congés concernant de solidarité familiale du proche aidant, congé parental, formation, agent en temps partiel thérapeutique absent selon les conditions sus définies

*Les autres dispositions demeurent inchangées et pour mémoire :*

- Le maintien de la valeur faciale à 8 euros par titre restaurant
- Le maintien de la participation employeur à hauteur de 50% de la valeur faciale du titre restaurant

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-107-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

**En conséquence, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

Vu l'article L.732-2 du Code général de la fonction publique,

Vu la délibération n°2019-103 du 19 décembre 2019 portant attribution des titres restaurant aux agents de la Communauté de Communes,

Vu la délibération du 29 novembre 2023 portant évolution du dispositif en vigueur,

Considérant que l'action sociale est inscrite au titre des dépenses obligatoires des collectivités territoriales et de leurs regroupements par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

Considérant que la loi du 19 février 2007 prévoit que les titres restaurant ne sont plus constitutifs d'un complément de rémunération mais sont considérés comme des prestations sociales,

Considérant que les collectivités territoriales et leurs regroupements ont la possibilité d'attribuer des titres restaurant à leurs agents dès lors que ces derniers ne bénéficient pas d'un dispositif de restaurant collective mis en place par leur employeur et compatible avec la localisation de leur poste de travail

- **D'abroger la délibération n°2019-103 en date du 19 décembre 2019,**
- **D'abroger les éléments de la délibération du 29 novembre 2023 en tant qu'ils sont substitués par les nouvelles décisions précisées ci-dessous :**
  - Déterminer le nombre de titres restaurant le mois N+1 en fonction des données connues, soit sur le mois N.
  - D'attribuer d'un titre restaurant par jour effectivement travaillé et à condition que la pause méridienne soit incluse ou contigüe aux horaires de travail de l'agent.
  - D'indiquer qu'a contrario, les agents absents quels qu'en soit le motif ne peuvent bénéficier de titres restaurant et notamment dans les cas suivants :  
Congés annuels, RTT, congés maladie (de tous types), congés liés à la naissance d'un enfant ou de son adoption, congés concernant de solidarité familiale du proche aidant, congé parental, formation, agent en temps partiel thérapeutique absent selon les conditions sus définies.
- **D'appliquer les modifications à ce dispositif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024**
- **D'inscrire les crédits correspondants au budget**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération**



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 28 juin 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-107-1-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-108

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## **Point 13**

### **ÉCONOMIE ET EMPLOI – Approbation de l'inventaire des ZAE**

Lors du transfert intégral de la compétence zones d'activité économique (ZAE) aux intercommunalités au 1er janvier 2017 (loi NOTRe du 7 août 2015), les intercommunalités ont eu l'occasion d'identifier le foncier économique sur leur territoire afin qu'elles se voient transférer les éventuelles zones auparavant communales.

Dans le cadre de la loi Climat et résilience (loi n° 2021-1104 du 22 août 2021), les objectifs de sobriété foncière et de valorisation ont été intégrés. Pour y répondre, il s'agit désormais pour les intercommunalités d'inventorier obligatoirement les ZAE.

L'article 220 de la loi, retranscrit à l'article L.318-8-2 du code de l'urbanisme, précise que devront obligatoirement figurer dans cet inventaire :

- Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activité économique, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire ;
- L'identification des occupants de la zone d'activité économique ;
- Le taux de vacance de la zone d'activité économique, calculé en rapportant le nombre total d'unités foncières de la zone d'activité au nombre d'unités foncières qui ne sont plus affectées à une activité assujettie à la cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1447 du code général des impôts depuis au moins deux ans au 1er janvier de l'année d'imposition et qui sont restées inoccupées au cours de la même période.

L'inventaire devra être réactualisé au moins tous les 6 ans et être transmis aux autorités compétentes en matière de SCOT, de document d'urbanisme et de programme local de l'habitat.

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-108-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Contexte :

Cet inventaire a été confié à la Banque des territoires et a permis d'identifier 47 zones d'activités économiques (450 Ha), sur 16 communes de notre territoire.

Cette démarche a permis de recenser environ 800 établissements sur environ 2000 entreprises présentes sur notre territoire.

Ces zones d'activités représentent :

- 11 000 emplois estimés
- Une densité moyenne de 24,28 emplois/ha
- Un coefficient d'emprise au sol moyenne des bâtiments de 17,49 %
- 413 unités foncières bâties dont 6 unités foncières vacantes, soit un taux de vacance de 1,45 %

Une consultation publique de cet inventaire a été mise en place de manière dématérialisée du 16 mai au 17 juin 2024.

**Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- d'approuver l'inventaire des Zones d'Activités Economiques du territoire de la Communauté de Communes ;
- d'autoriser le Président à transmettre ce document aux autorités compétentes en matière de SCOT et de document d'urbanisme.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-108-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOFF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		

56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-108-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-109

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 14

### **ÉCONOMIE ET EMPLOI – Subvention UCAB 2023 et 2024**

L'Union des Commerçants et Artisans de BENFELD (UCAB) sollicite la collectivité pour l'octroi d'une subvention pour le salon des commerçants & artisans 2023 et 2024.

La franche réussite des deux premières éditions du salon témoigne du dynamisme économique de la ville de Benfeld. Ce type d'action permet de fédérer, de renforcer les liens entre adhérents et de susciter de nouvelles adhésions, pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Depuis 2017, la CCCE accompagne les associations de professionnels dans leurs manifestations à hauteur de 2 000 € par an et par association (sur présentation du bilan de l'opération). Cette subvention vise à soutenir la dynamique commerciale locale de proximité.

**Le Conseil décide à l'unanimité :**

- **D'accorder une subvention de 2 000€ à l'Union des Commerçants et Artisans de BENFELD au titre de l'organisation du salon des commerçants & artisans 2023.**
- **D'accorder une subvention de 2 000€ à l'Union des Commerçants et Artisans de BENFELD au titre de l'organisation du salon des commerçants & artisans 2024.**



**Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL**

Accusé de réception en préfecture  
067200067924-20240626-2024-109-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-109-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélien STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-110

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

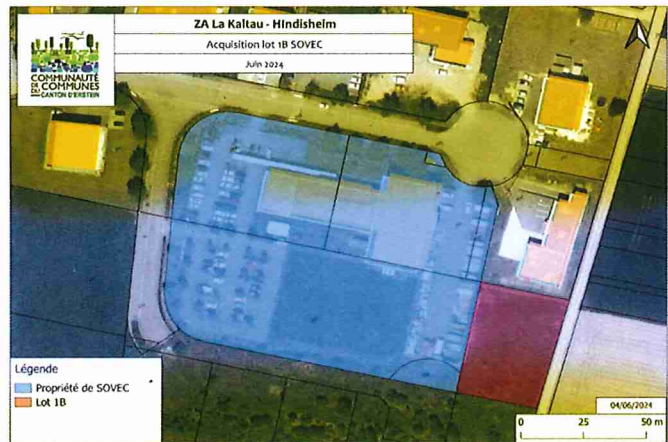
## Point 15

### **ÉCONOMIE ET EMPLOI – Commercialisation Vente lot 1B HINDISHEIM – SOVEC**

A la suite de nouveaux échanges avec la société SOVEC, cette dernière confirme son intention d'acquérir le lot 1B de la ZA la Kaltau à Hindisheim.

Le souhait d'acquisition de ladite parcelle s'explique par l'augmentation de l'activité de la société sur son site d'Hindisheim.

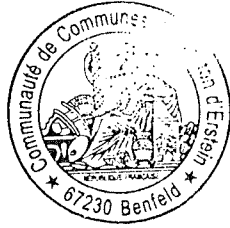
Le désir d'acquérir le lot 1B est confirmé par une option de réservation accordée à SOVEC par la CCCE pour une durée de trois ans, à compter de la délibération y afférente. Ladite délibération a été prise le 30 novembre 2022 (délibération 2022-141).



**Le Conseil décide à l'unanimité :**

- D'approuver le principe de la cession du lot 1B de la zone d'activité de La Kaltau à HINDISHEIM, comme inscrit dans la délibération 2022-141, d'une superficie de 1 650m<sup>2</sup> au prix de 41€ HT/m<sup>2</sup> (10 537€ HT), majoré de 21 400€ HT pour un éventuel logement de gardiennage (soit 2 ares à 15 000 €/are HT), augmenté de la TVA, au profit de la société ECO'ELEC, ou au profit de tout personne physique ou morale que celle-ci pourra se substituer, à condition de l'acquisition soit réalisée au vue de la poursuite de l'activité de la société SOVEC, par tout moyen juridique que ce soit (crédit-bail, etc.)
- D'autoriser le Président à signer tous actes notariés en vue de déposer au rang des minutes du notaire chargé de cette affaire tous documents et pièces nécessaires pour permettre la vente susvisée ;
- D'autoriser le Président à signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces relatives à cette cession.

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-110-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 08 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNBY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-110-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-111

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 16

### **ENFANCE – Grille tarifaire des accueils périscolaires**

#### 1) Gratuité pour les stagiaires

Dans le cadre de ses partenariats, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein peut être amenée à accueillir dans ses établissements d'accueils périscolaires et extrascolaires :

- Des membres du Centre de Ressources Enfance Jeunesse Handicap dont l'équipe mobile est composée de quatre (4) Accompagnants Educatif Social formés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap, intervenant dans les ALSH, les mercredis et les vacances scolaires, pour un accueil de maximum 10 jours en appui de l'équipe d'encadrement.
- Des stagiaires BAFA/BAFD aux fins de découverte des structures du territoire et des équipes en place sur les structures, dont la période stage est fixée à 14 jours sans valorisation financière

Par nécessité de service, ils sont amenés à accompagner les enfants lors des pauses déjeuners.

Compte tenu des missions qui leur sont confiées et des contraintes en résultant, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite octroyer à ces personnes la possibilité de prendre leur repas du midi au sein des structures d'accueils et ce à titre gracieux.

**Le Conseil de Communauté décide à l'unanimité :**

- **D'approuver le principe du repas octroyé à titre gracieux pour les membres du CREJH et les stagiaires BAFA/BAFD au regard de leur accompagnement des enfants ;**
- **D'approuver la mise en place du principe à compter du 8 juillet 2024 ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette délibération ;**

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-111-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

## 2) Prix du repas

Le prestataire nous a informé que le prix du repas sera de 4,01 à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'adopter ce nouveau tarif et d'autoriser la mise à jour de la grille tarifaire.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-111-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-112

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 17

### ENFANCE – Renouvellement de la convention sur le bilinguisme

#### Apprentissage ludique de la langue allemande

Le projet Eurodistrict: « Spiel & Parle » est mis en œuvre sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et doit permettre durant l'année scolaire 2024/25 à près de 300 enfants scolarisés de part et d'autre de la frontière de bénéficier de sessions linguistiques ludiques.

Ces sessions, destinées aux enfants de niveau primaire (CP à CM2) se déroulent en petits groupes et comportent des activités créatives, culturelles ou sportives en français ou en allemand. Ils ont pour objectif de permettre l'acquisition d'un premier vocabulaire de base dans la langue voisine. D'une durée de 45 minutes (du côté allemand) à une heure (du côté français), l'activité a lieu de manière hebdomadaire (du côté allemand), ou bimensuelle (du côté français) hors vacances scolaires.

Afin de permettre aux enfants de se rencontrer et de mettre en pratique les savoirs acquis pendant les ateliers, au moins deux excursions communes sont prévues tout au long de l'année. L'an dernier, une sortie au cirque Bouffon situé au jardin des deux rives a eu lieu le 28 juin.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le projet « Spiel&Parle », nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de l'Eurodistrict.

**Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver la convention telle que jointe en annexe.**



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-112-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-112-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-113

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 18

### **JEUNESSE – Fin du dispositif de subvention des collèges**

Depuis 2017, et dans la continuité de la politique des trois anciennes Communautés de Communes sont versées des subventions aux collèges du territoire à raison de 10€ par élève par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour les activités sportives et/ou pédagogiques des collégiens.

Lors du Bureau des Maires portant sur une réflexion globale des sources d'économie possibles, il a été proposé de mettre fin à ce versement, issu de la délibération susvisée.

Toutefois, l'ensemble des autres dispositifs est maintenu.

Pour mémoire :

- **Ecoles élémentaires et préélémentaires : soutien à l'apprentissage de la natation** : Prise en charge des frais de déplacement, du tarif d'entrée et de la mise à disposition d'un maître-nageur.
- **RASED** : poursuite de la politique de soutien à hauteur des montants budgétés par les Communautés de Communes de Benfeld et environs, du Pays d'Erstein et du Rhin

**Vu** la délibération en date du 28 juin 2017 portant définition de la nouvelle politique de soutien aux écoles et aux collèges.

**Vu** l'avis du Bureau des Maires en date du 7 mai 2024

Considérant la nécessité de procéder à des économies budgétaires,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'abroger partiellement la délibération en supprimant le dispositif suivant :  
« Collèges : soutien aux activités pédagogiques et/ou sportives : Subvention annuelle de 10€ par élève, demande écrite préalable du collège faisant mention du nombre d'élèves et sur la base d'un prévisionnel »
- De préciser que les autres dispositifs figurant dans ladite délibération du 28 juin 2017 sont maintenus,
- De prévoir que les effets de cette abrogation entrent en vigueur à compter de l'exercice budgétaire 2024



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-113-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-114

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 18

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification des statuts de la CCCE – Fin du dispositif de subvention des collèges**

Depuis 2017, et dans la continuité de la politique des trois anciennes Communautés de Communes sont versées des subventions aux collèges du territoire à raison de 10€ par élève par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour les activités sportives et/ou pédagogiques des collégiens.

Lors du Bureau des Maires portant sur une réflexion globale des sources d'économie possibles, il a été proposé de mettre fin à ce versement, issu de la délibération susvisée.

Pour rappel, les statuts de la Communauté de Communes disposent actuellement :

#### COMPETENCES FACULTATIVES

### 3. Soutien aux établissements d'enseignement élémentaires et collèges

- a. Prise en charge des sorties piscines des écoles élémentaires
- b. Soutien à l'acquisition de matériel informatique et des équipements complémentaires dans les écoles élémentaires et maternelles.
- c. Soutien au RASED (réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté).
- d. Soutien annuel au profit du projet d'établissement des collèges.

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-114-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



Ainsi, il est proposé de retirer des statuts la disposition suivante : « d. Soutien annuel au profit du projet d'établissement des collèges ». Il est proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur cette évolution statutaire. L'ensemble des communes devra alors se positionner d'ici début octobre.

**VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 5211-17-1 et L. 5211-20 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein issue de la fusion de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs, de la Communauté de Communes du Rhin et de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2017 portant extension de compétence de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2019 portant mise à jour des statuts et extension des compétences de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 08 décembre 2020 portant modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, ainsi que de l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2019 précité ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 29 juin 2021 portant transfert de la compétence « organisation de la mobilité » au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code » à la communauté de communes du Canton d'Erstein ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2021 portant restitution de la compétence « garderie du matin et de fin de matinée » aux communes membres de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et modification des statuts ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2023 portant transfert de la compétence « Gestion des eaux pluviales et urbaines » à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**VU** la délibération en date du 28 juin 2017 portant définition de la nouvelle politique de soutien aux écoles et aux collèges ;

**VU** l'avis du Bureau des Maires en date du 7 mai 2024 ;

**VU** la délibération 2024-113 du 26 juin 2024, par laquelle le Conseil Communautaire a délibéré dans le sens de l'abrogation du dispositif ;

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De modifier les statuts de la Communauté de Communes du canton d'Erstein comme suit :  
  
« 3. Soutien aux établissements d'enseignement élémentaires et collèges  
  
a. Prise en charge des sorties piscines des écoles élémentaires  
b. Soutien à l'acquisition de matériel informatique et des équipements complémentaires dans les écoles élémentaires et maternelles.  
c. Soutien au RASED (réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté) »
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces y afférant.
- De charger le Président, en vertu des dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, de notifier la présente délibération aux communes membres, qui disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la restitution de compétence ;
- De demander à l'autorité préfectorale d'arrêter, sous réserve de l'avis favorable des communes membres, la modification dans ce sens des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-114-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélien STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-114-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-115

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

## Point 19

### SPORT – Proposition des nouvelles tarifications des équipements sportifs de la CCCE

#### Proposition de nouveaux tarifs Grand Public du Centre Aquatique

- Nouvelle proposition tarifaire au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Comparatif des tarifs en vigueur sur différentes piscines du Bas-Rhin

	Erstein	Obernai	Sélestat	Strasbourg	Villé	Schirmeck	Marckolshei m	Offenbourg	Tarif médian								
Enfant-4ans	1,00 €	3,00 €	200,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	1,50 €	50,00%	2,00 €	100,00%							
Enfant-18ans	2,80 €	5,40 €	92,86%	3,30 €	17,86%	3,20 €	14,29%	3,50 €	25,00%	3,68 €	31,25%						
Adulte	4,50 €	6,90 €	53,53%	5,40 €	20,00%	5,70 €	26,67%	5,00 €	11,11%	6,00 €	33,33%	4,40 €	-2,22%	5,50 €	22,22%	5,43 €	20,56%
Tarif réduit	4,00 €	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	4,00 €	0,00%	-100,00%	3,40 €	-15,00%	-100,00%	3,80 €	-5,00%				
Activités	10,50 €	14,50 €	38,10%	11,20 €	6,67%	11,00 €	4,76%	12,00 €	14,29%	14,50 €	38,10%	9,40 €	-10,48%	-100,00%	11,87 €	13,06%	
Piscine Sauna	10,50 €	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%				
Pis. Sau. Réd.	8,50 €	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%	-100,00%				
Tarif famille		24,50 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	18,50 €	#DIV/0!	#DIV/0!	24,50 €	#DIV/0!	22,50 €	#DIV/0!				

- Réduction du nombre de tarifs, actuellement pas loin de 51 références, proposition à 21 tarifs pour le Grand Public

#### Proposition Tarifs Janvier 2025

	Unité	Ancien	Forfait 12x	Ancien	Fo. 12x P/S	Ancien	For. Annuel	Ancien	For. An. P/S	Ancien	Der. Heures	Ancien
Enfants - 4 ans	2,00 €	1,00 €										
		100,00%	#DIV/0!			#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Enfants - 18 ans	3,50 €	2,80 €	33,00 €	27,00 €							3,00 €	2,20 €
		25,00%		22,22%		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		36,36%
Adultes	5,20 €	4,50 €	53,00 €	47,00 €	120,00 €	100,00 €	350,00 €	299,00 €	390,00 €	350,00 €	4,00 €	3,30 €
		15,56%		12,77%		20,00%		17,06%		11,43%		21,21%
Tarifs réduits*	5,00 €	4,00 €	49,00 €	40,00 €	90,00 €	72,00 €	335,00 €	285,00 €	360,00 €	300,00 €		
		25,00%		22,50%		25,00%		17,54%		20,00%		#DIV/0!

- Préservation des tarifs unitaires, forfait 12 entrées Piscine, forfait 12 entrées Piscine Sauna, Annuel piscine, Annuel piscine plus Sauna
- Tarifs réduits : Chômeurs, handicapés, plus de 65 ans et Comité d'entreprise du territoire de la CCCE

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-115-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

- Tarifs spéciaux pour les animations et centres aérés

	Unité	Ancien	Forfait 10+1	Ancien
Abonnement Annuel Aquagym Période Scolaire	190,00 €	187,00 €		
Animation en régie	12,00 €	10,00 €		
Aquaform	11,50 €	10,50 €	105,00 €	94,00 €
Tarifs groupe (+10 personnes)	1,60 €	0,80 €		
Enfants -4 ans		100,00%		
Enfants -18 ans		2,60 €		
Adultes		3,70 €		

#### Proposition de nouveaux tarifs scolaires du Centre Aquatique (1<sup>er</sup> septembre 2024)

- Gratuits pour les Primaires et Maternelles des collectivités membres de la CCCE
- Gratuits pour les établissements secondaires par conventionnement entre les établissements scolaires cités (Collège Benfeld, Collège Erstein, Collège Gerstheim et Collège de Rhinau), la CCCE et la CEA. En contrepartie du subventionnement du bassin nordique par la CEA de 1 200 000€. Deux niveaux de classes sont concernés par établissement. Une valorisation des deux points sera effectuée lors du rapport d'activité.
- Les tarifs restent inchangés pour le Lycée Marguerite YOURCENAR et le collège de Matzenheim.

#### Proposition de nouveaux tarifs Associatifs du Centre Aquatique

- Nouvelle proposition tarifaire au 1<sup>er</sup> septembre 2024
- Mise à disposition gracieuse pour l'associations Erstein Aquatic Club pour conventionnement entre la collectivité, l'association et la CEA.
- 10 heures hebdomadaires pour la section sportive du Collège Romain Rolland et de l'association. Planning défini en début de saison par conventionnement.
- 6 heures hebdomadaires pour la section Sport Santé de l'association Erstein Aquatic Club. Planning défini par conventionnement.
- Autres tarifs associatifs restent inchangés pour cette année scolaire 2024-2025, une nouvelle tarification sera éventuellement proposée pour la rentrée associative de 2025.



Comparatifs des tarifs de la location des gymnases en vigueur sur d'autres collectivités

Collectivités	Descriptif du type de tarification
<b>OBERNAI</b> (Gestion communale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Valorisation du coût de l'utilisation (mise à disposition gratuite)</i> mais pas de facturation. Subvention indirecte envers les associations.</li> <li>• Pour les organismes extérieurs des associations de la ville, facturation en fonction de la période, l'équipement et de la consommation énergétique de l'équipement.</li> </ul>
<b>ILLKIRCH</b> (Gestion communale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du coût auprès de l'association (subvention indirecte) avec mise en place <i>d'un forfait par conventionnement à hauteur de 29€ par an</i> pour les associations de la ville.</li> <li>• Pour <i>les organismes extérieurs, facturation du gymnase de 500 places à 62,49€/heure, autres salles 25€/heure et salles de réunion 5,50€/heure. Pour les établissements scolaires, 15€/heure pour les gymnases et 8€ pour les terrains extérieurs.</i></li> </ul>
<b>SELESTAT</b> (Gestion Communale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le coût de facturation est un forfait de 0,30cts/heure et passera à 0,50cts/heure</i>, en parallèle une valorisation pour subvention indirecte est communiquée aux associations lors de l'Assemblée Générale de l'association.</li> </ul>
<b>MOLSHEIM</b> (Gestion Communale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Valorisation du coût auprès de l'association (subvention indirecte), mise à disposition gratuite</i> pour l'utilisation des installations sportives.</li> </ul>
<b>PAYS DE BARR</b> (Gestion Intercommunale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux tarifs en vigueur pour le moment, <i>sud du territoire avec pour exemple le tarif du tennis avec 400€/mois et sur le nord du territoire un forfait de 10€/heure pour les gymnases, les mois de 16 ans ne payent pas (difficulté pour le contrôle) ainsi que pour les compétitions (identique à CCCE).</i></li> <li>• Ils sont en phase de réflexion également pour harmoniser l'ensemble de la facturation sur le territoire. Pays de BARR c'est la fusion du pays du Bernstein et celui de Barr.</li> </ul>
<b>SAINT LOUIS</b> (Gestion Communale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mise à disposition gracieuse auprès des associations.</i></li> <li>• Coût location pour organisme extérieur : <i>160€/heure pour terrain de foot et vestiaires, 30€/heure piste d'athlétisme et vestiaires, Gymnase 50€/heure plus vestiaires, Dojo et vestiaires 30€/heure</i></li> </ul>
<b>SAINT LOUIS AGGLOMERATION</b> (Gestion Intercommunale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Salle multisports gymnase (10€/heure) au-delà de 4 heures forfait de 56,10€</i></li> <li>• <i>Salle escalade 7,70€/heure</i></li> <li>• <i>Petite salle de sport associations de 6€ à 10€ en fonction de la salle, forfait journée entre 36 et 60€.</i></li> <li>• <i>Pour les entreprises commerciales 20€/heure et 120€/journée</i></li> </ul>
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN</b> (Gestion Communale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tarification des gymnases : 11,55€/heure sans douche et 19,25€/heure avec douche.</li> <li>• Pas de facturation pour les compétitions des associations.</li> <li>• <i>Facturation pour les organismes extérieurs (réflexion pour un tarif différent que celui des associations intercommunales.</i></li> <li>• <i>Définition du coût par heure afin de valoriser également le subventionnement indirect des associations.</i></li> </ul>

Proposition du maintien des tarifs pour la saison 2024-2025 pour la location des gymnases.

**Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'adopter les tarifs tels que présentés.**



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-115-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOFF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélien STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-115-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-115-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-116

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 20

### **MOBILITÉS ET ENERGIES – Approbation du plan de mobilité simplifié**

#### Contexte :

Suite à l'arrêt du projet de PDMS en date du 18 octobre 2023, et conformément aux dispositions de la Loi d'Orientation des Mobilités n°2019-1428 du 24 décembre 2019, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a procédé à une consultation en deux temps :

- Consultation des partenaires institutionnels du 28 novembre 2023 au 28 février 2024.
- Consultation du grand public du 8 mars au 1er avril 2024.

#### Rappel du plan d'actions :

AXE	ACTION
Renforcer les transports publics en complémentarité avec l'offre régionale	1. Développer des lignes complémentaires en rabattement vers les gares
Améliorer les conditions des mobilités actives	2. Implanter du stationnement vélo sécurisé en lien avec la nouvelle offre de transport
	3. Encourager l'écomobilité des scolaires
Favoriser le partage de la voiture	4. Étendre le service d'autopartage
Renforcer les mobilités solidaires	5. Soutenir la création d'une association de transport solidaire
Transversal	6. Accompagner les entreprises dans la réalisation de leur Plan de Mobilité Employeur

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-116-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Retour des consultations institutionnelles et du public :

- Les contributions institutionnelles ne remettent pas en cause la structure, ni le contenu du PDMS.
- Les contributions citoyennes soulèvent parfois des sujets qui ne sont pas de la compétence de la Communauté de Communes, ou qui ne sont pas l'objet direct du PDMS.

Le mémoire de réponses des contributions institutionnelles et du public sera en annexe du PDMS et publié sur le site internet de la Communauté de Communes.

Vu l'article L.1214-36-1 du code des transports,

Vu l'article L.123-19-1 du code de l'environnement,

Vu l'avis favorable du comité de pilotage final réuni en date du 14 mai 2024,

**Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- **d'approuver le Plan de Mobilité Simplifié conformément au document annexé à la présente délibération ;**
- **d'autoriser le Président à effectuer les démarches et à signer tous les documents afférents à la présente délibération.**



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024

Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-116-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-117

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 21

### **MOBILITÉS ET ENERGIES – Lancement d'une expérimentation de service public de covoiturage Canton d'Erstein en partenariat avec KAROS**

#### Rappel :

La Communauté de Communes, en tant qu'AOM (Autorité Organisatrice des Mobilités), s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) pour organiser la mobilité et qu'elle soit un levier de développement économique et de qualité de vie.

#### Contexte :

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a un rôle important de promotion et de développement de solutions alternatives à la voiture individuelle sur son territoire. C'est dans ce but qu'une réflexion est menée autour d'une stratégie globale de la voiture partagée.

La solution de covoiturage KAROS qui est un service courte distance du quotidien a été retenu en expérimentation sur notre territoire. Ce service consiste à mettre en relation des conducteurs et passagers grâce à une application mobile dynamique, couplée à un dispositif de financement partiel des trajets covoiturés de la part de la Communauté de communes, au titre de sa compétence mobilité.

Visant particulièrement les trajets domicile-travail, le service repose aussi sur une importante démarche de mobilisation des employeurs du territoire. Les objectifs du service sont d'inciter le développement de la pratique du covoiturage régulier et courte distance, et d'amorcer une dynamique de changement de comportement. En sus de la visée écologique et économique poursuivie, c'est aussi une offre de mobilité supplémentaire proposée aux habitants sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du conventionnement, cette solution technique s'accompagne de la rémunération partielle des trajets covoiturés par la Communauté de Communes, dont l'opérateur assure la distribution (coûts variables, enveloppe budgétaire consommée au réel). Par cette convention, détaillant les modalités de versement des incitations financières, l'opérateur s'engage à signaler l'ensemble des trajets réalisés via

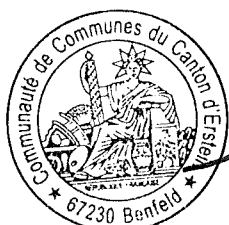
Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-117-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024



son service au Registre de preuve de covoiturage et à reverser la totalité des incitations allouées par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein aux covoitureurs intéressés.

Le Conseil décide à l'unanimité :

- d'approuver l'expérimentation de la Communauté de Communes sur le lancement d'un service public CCCE de covoiturage avec l'opérateur KAROS ;
- de demander une subvention auprès de l'ETAT au titre du fonds vert ;
- de demander le soutien du programme européen LEADER ;
- de solliciter toute subvention permettant de financer cette expérimentation ;
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à cette procédure.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-117-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-117-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-118

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 22

### **MOBILITÉS ET ENERGIES – Lancement d'une étude de mobilité pour la définition du futur réseau de transport urbain du territoire et demande de soutien Région Grand Est**

#### Rappel :

La Communauté de Communes, en tant qu'AOM (Autorité Organisatrice des Mobilités), s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) pour organiser la mobilité et qu'elle soit un levier de développement économique et de qualité de vie.

#### Contexte :

L'une des actions du PDMS de la collectivité vise à développer des lignes complémentaires en rabattement vers les gares. La mise en œuvre opérationnelle nécessite de lancer une étude qui devra déterminer l'architecture du réseau :

- Un réseau accessible à tous, avec les salariés comme public-cible prioritaire ;
- Un réseau entièrement complémentaire aux offres des lignes régionales ;
- Un réseau payant pour l'utilisateur, avec une gamme tarifaire adaptée à tous les publics ;
- Les secteurs plus denses bénéficieront d'une offre de lignes régulières et les secteurs moins denses pourront bénéficier d'un service de transport à la demande (TAD) ;
- La définition des véhicules du réseau (capacité, source d'énergie) ;
- L'estimation financière du futur réseau ;
- Les possibilités juridiques de mise en œuvre (marché public ou concession de service public) ;

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver l'engagement de la Communauté de Communes sur le lancement d'une étude portant sur la définition technique et juridique d'un réseau de transport urbain collectif à l'échelle de son territoire ;
- de solliciter la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien aux études de mobilités ;
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à cette procédure.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNBY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-118-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-119

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

**SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUIN 2024**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 23

**MOBILITÉS ET ENERGIES – Lancement d'études sur la requalification de la gare d'Erstein en Pôle d'Échange Multimodal (PEM) et demande de soutien de la Région Grand Est, de SNCF Gares & Connexions et au programme européen LEADER**

### Contexte :

La Collectivité Européenne d'Alsace réalise un nouvel itinéraire modes actifs, en partenariat avec la CCCE et la Ville d'Erstein, afin d'améliorer l'accessibilité de la gare d'Erstein par les modes actifs.

Dans la continuité de ce projet, il a été décidé de mener une réflexion globale en vue de requalifier la gare d'Erstein en Pôle d'Échange Multimodal afin d'améliorer l'accessibilité et les flux en proximité de la gare et de renforcer l'attractivité du bâtiment voyageur.

Cette étude rentre dans le cadre du PDMS dont une des actions vise à compléter la desserte régionale de transports en commun, en proposant des lignes complémentaires en rabattement vers les gares et d'y associer les réflexions en cours de la Région Grand Est sur le déploiement du SERM (Service express régionaux métropolitains) de Strasbourg.

### **Il est proposé au Conseil Communautaire :**

- **d'approuver l'engagement de la Communauté de Communes sur le lancement d'une étude portant sur la requalification de la gare d'Erstein en pôle d'Échange Multimodal ;**
- **de solliciter la Région Grand Est dans le cadre du dispositif DIRIGE et du déploiement du projet SERM de Strasbourg ;**
- **de solliciter SNCF Gares & Connexions dans le cadre des dispositifs « Place de la Gare » et des projet « Smart Station » ;**
- **de solliciter le soutien du programme européen LEADER ;**
- **d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à cette procédure.**

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-119-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024





Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-119-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-120

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 16  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 52

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

## Point 24

### VIE ASSOCIATIVE – Subventions aux associations

#### Activités régulières et permanentes

Communes	Associations	Nombre de licenciés/cotisants	Montant proposé
Hipsheim	Football Club	33	330 €
Erstein	Société de Gymnastique	305	650 €
Erstein	Cercle Echecs	85	600 €
Erstein	Aviron Club	13	130 €
Bolsenheim	Karaté Martial Art	29	290 €
TOTAL			2 000 €

*La commission s'est prononcée favorablement sur la validation des demandes de subventions liées à l'aide aux activités régulières et permanentes*

#### Aide à l'équipement

##### Conseil de Fabrique de Friesenheim

##### Remplacement de la sonorisation

Montant total : 7 869,90 €

Proposition de subvention : **1 180,49 €**

*La commission est défavorable à sa participation financière suite à la décision de ne pas financer les associations culturelles.*

##### ASOR.Erstein

##### Achat de deux carabines de compétitions pour l'école de tir

Montant total : 5 998,00 €

Proposition de subvention : **899,70 €**

#### Rappel du dispositif :

Plafond subventionnable :

10 000,00 € /an

Taux de participation : 15 %

*La commission s'est prononcée favorablement sur la validation de la demande de subvention liée à l'aide à l'équipement.*

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-120-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

### Soutien à l'investissement (Développement durable)

**Foyer multi-activités de Witternheim (Développement Durable)**  
**Remplacement de l'éclairage en LED**  
Montant total : 13 212,50 €  
Proposition de subvention : **1 981,88 €**

**Football Club de Kogenheim (Développement Durable)**  
**Remplacement chaudière et éclairage LED**  
Montant total : 13 793,00 €  
Proposition de subvention : **2 068,95 €**

### Rappel du dispositif :

Taux de participation: 15%  
Sur la partie énergie renouvelable avec plafonnement à 30.000€ TTC soit 4.500€ maximum (non cumulable)

*La commission s'est prononcée favorablement sur la validation des demandes de subventions liées à l'aide à l'investissement.*

### Soutien à l'investissement des Salles Sportives (Liste des équipements)

**Tennis Club de Rhinau**  
**Remplacement des surfaces de sol des courts couverts**  
Montant total : 31 482,00 €  
Proposition de subvention : **4 722,30 €**

*La commission s'est prononcée favorablement sur la validation des demandes de subventions liées à l'investissement des salles sportives.*

### Soutien à la Vie Associative

**Cercle St Barthélémy d'Osthouse**  
**Diner dansant plus marché aux puces 2024**  
Montant total : 2 000,00 €  
**Dossier réceptionné et validé par le Maire d'Osthouse**

**AAPPMA d'Ichtratzheim**  
**Fête de la musique 2024**  
Montant total : 2 000,00 €  
**Dossier réceptionné et validé par le Maire d'Ichtratzheim**

**Amicale des Sapeurs Pompiers de Diebolsheim**  
**Organisation du Théâtre Alsacien**  
Montant total : 600,00 €  
**Dossier réceptionné et validé par le Maire de Diebolsheim**

**Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de valider les demandes de subvention approuvées par les Maires et la commission.**

Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL



Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-120-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-120-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ		•		
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélie STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2024-121

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires absents : 18  
Conseillers suppléés : 0  
Procurations : 10  
Soit votes exprimés dont conseillers présents et  
procurations : 50

SÉANCE DU  
MERCREDI 26 JUN 2024

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

## Point 25

### ENVIRONNEMENT – Régularisation foncière de la STEP d'Erstein

Cette cession s'inscrit dans le cadre de la réalisation, en 2014, de la station d'épuration d'Erstein, menée par le SDEA Alsace-Moselle, maître d'ouvrage dudit projet. **La cession intervient dans le cadre de la régularisation de la propriété foncière.**

A ce titre, les emprises cédées, cadastrées section 10 n°24 et n°25, situées sur le ban communal d'Erstein, d'une superficie, respectivement de 77,98 ares et 154,33 ares, supportent l'ouvrage précité et font partie du domaine public de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Les parcelles sus-indiquées restant affectées au service public de l'assainissement, la cession s'inscrit dans la procédure de l'article L.3112-1 du CG3P qui dispose que « Les biens des personnes publiques mentionnées à l'article L.1, qui relèvent de leur domaine public, peuvent être cédés à l'amiable, sans déclassement préalable, entre ces personnes publiques, lorsqu'ils sont destinés à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert et relèveront de son domaine public. »

Il a été convenu entre les parties que ladite cession serait effectuée moyennant le versement de la valeur vénale des emprises considérées pour un montant de 200 euros l'are par le SDEA Alsace-Moselle, soit un montant total de 46 462 euros.

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire d'entériner cette cession au profit du SDEA Alsace-Moselle Périmètre du Pays d'Erstein et au montant sus-exposé.



Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-121-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Étant précisé que Grégory GILGENMANN et Denis SCHULTZ quittent la salle, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser la cession des parcelles cadastrées section 10 n°24 et 25, d'une superficie respectivement de 77,98 ares et de 154,33 ares, au profit du SDEA Alsace-Moselle Périmètre du Pays d'Erstein, moyennant le versement d'un montant de 200€ par are, soit un montant total de 46 462 € ;
- de charger l'office notariale d'Erstein de rédiger l'acte authentique de vente ;
- d'autoriser le Vice-Président de la Communauté de Communes désigné, Jean-Jacques BREITEL à engager toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'alinéation de l'immeuble et à signer l'acte authentique de vente à intervenir ainsi que tout document utile s'y rapportant.



Pour Extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 03 juillet 2024  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELMÉ	Procuration à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN	Absent			
6	M.-Thérèse BREGAND	Procuration à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Procuration à Jean-Marie ROHMER	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Procuration à Guillaume FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL	Procuration à Julien KOEGLER	•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Procuration à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN	Absent au moment du vote			
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20240626-2024-121-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM	Procuration à Caroline BRAUN	•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
33	Marie-Berthe KERN		•		
34	Audrey KISTNER		•		
35	Éric KLETHI		•		
36	Jean-Jacques KNOPF		•		
37	Julien KOEGLER		•		
38	Daniel KOEHLER		•		
39	Françoise KOPFF-HUBER		•		
40	Anne-Marie LUTZ		•		
41	Isabelle MISME		•		
42	Brigitte NEITER		•		
43	Pascal NOTHISEN		•		
44	Jean-Marie ROHMER		•		
45	Philippe ROME		•		
46	Stéphane SCHAAL		•		
47	Rémy SCHENK		•		
48	Denis SCHULTZ	Absent au moment du vote			
49	Florence SCHWARTZ		•		
50	Alain STENGER		•		
51	Aurélien STORCK	Procuration à Claude HERTRICH	•		
52	Christian STRIEBEL		•		
53	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
54	Valérie VALIAMÉ	Absente			
55	Annette WAGNER		•		
56	Claude WEIL	Absent			
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention